

Le groupe Oui Care s'engage aux côtés des sapeurs-pompiers volontaires

Le groupe Oui Care est fier d'annoncer la signature d'une convention avec le Ministère de l'intérieur pour soutenir le volontariat de ses collaborateurs sapeurs-pompiers. Cette initiative, qui sera progressivement étendue à l'ensemble des agences du Groupe, illustre sa volonté de valoriser l'engagement citoyen.

A l'occasion du Congrès national des sapeurs-pompiers, le groupe Oui Care et la Sécurité Civile, rattachée au Ministère de l'intérieur ont officialisé ce mercredi 8 octobre la signature d'une convention nationale en faveur du volontariat chez les sapeurs-pompiers.

Par cette convention, Oui Care s'engage à faciliter la disponibilité de ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires afin qu'ils puissent remplir leurs missions et suivre leurs formations, à garantir l'absence de répercussions négatives sur leur carrière professionnelle, et à maintenir leur rémunération pendant leurs activités de sapeur-pompier volontaire.

Concrètement, cette convention permettra à ces derniers de bénéficier :

- De 10 jours ouvrés par an de disponibilité dédiés à leurs missions opérationnelles et à leurs formations ;
- D'un préavis d'un mois pour l'exécution de leurs missions ;
- D'un maintien de salaire sans subrogation en cas de mobilisation exceptionnelle.

Cette démarche permet à Oui Care l'obtention du label « Employeur partenaire national des sapeurs-pompiers » pour trois ans, renouvelable. Cet accord sera progressivement étendu à l'ensemble des agences du groupe Oui Care.

Un engagement citoyen et sociétal fort

Avec 200 000 sapeurs-pompiers volontaires en France, le volontariat constitue un pilier essentiel de la sécurité civile et du maillage territorial. Présents sur l'ensemble du pays, ils assurent chaque jour la protection et la sécurité des populations. Leur engagement citoyen est indispensable, notamment dans les territoires ruraux, pour garantir une réponse opérationnelle rapide et efficace en toute circonstance.

Conscient de cette réalité, Oui Care – groupe leader français des services à la personne avec des marques comme O2, APEF, France Présence, Les Petits Bilingues, La Compagnie des Lavandières, Autonomia, Les Bienveillants, Wiplay ou encore Silver Alliance – fait le choix de s'engager concrètement aux côtés de ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires. Avec ses 23 000 salariés et 800 agences implantées dans les territoires, le

Groupe illustre son rôle d'employeur exemplaire, capable de conjuguer proximité, solidarité et performance. Par la signature de cette convention, l'entreprise leur offre un cadre adapté pour concilier activité professionnelle et missions de secours, et affirme son rôle d'acteur responsable dans la société.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans le mouvement "Dare to Care" (initié par Oui Care) pour revaloriser les métiers du care et renforcer la fierté d'appartenance de ses collaborateurs. En soutenant ses salariés qui s'investissent comme sapeurs-pompiers volontaires, le groupe illustre concrètement sa conviction : prendre soin des autres commence aussi par valoriser celles et ceux qui s'engagent pour la société.

« Chez Oui Care, nous croyons qu'une entreprise a une responsabilité au-delà de son activité économique : celle de contribuer positivement à la société. Soutenir nos collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires, c'est reconnaître la valeur de leur engagement citoyen et leur permettre de le vivre pleinement. Cet engagement illustre notre raison d'être — mieux-grandir, mieux-vivre, mieux-vieillir — et s'inscrit dans notre transformation culturelle Dare to Care, qui place l'humain et la solidarité au cœur de notre action », déclare
Guillaume Richard, PDG fondateur du groupe Oui Care.

« Le volontariat est le socle de notre modèle de sécurité civile. Mais il ne peut perdurer sans l'appui déterminant des employeurs. Ces femmes et ces hommes doivent pouvoir exercer leur engagement dans des conditions qui leur permettent de concilier plus harmonieusement vie professionnelle, vie familiale et vie citoyenne. En s'engageant aux côtés de ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires, Oui Care envoie un signal fort : soutenir le volontariat, c'est investir dans la sécurité de tous et dans la solidarité nationale », déclare
Julien Marion, Directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises.

À propos de Oui Care

Le groupe Oui Care est le leader français des services à domicile. S'appuyant sur 23 000 collaborateurs, 800 agences en France, 13 marques BtoC (O2, APEF, France Présence, Interdomicilio, Les Bienveillants, Nounou Expert, La Compagnie des Lavandières, Maison Eliya Paris, Autonomia, Wiplay, Berillus, Les Petits Bilingues, Nous-Mêmes) et 3 marques BtoB (Silver Alliance, ASAP, iSAP), le groupe Oui Care contribue au bien-être quotidien de plus de 120 000 familles, en leur apportant des services à domicile de qualité : entretien du domicile, garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, jardinage, bricolage et conciergerie de proximité. En 2024, sous l'ensemble de ses marques, le groupe Oui Care a réalisé un volume d'affaires de 500 millions d'euros et vise le milliard d'euros d'ici 5 à 7 ans. En 2024, Oui Care a fait de ses engagements sociétaux et environnementaux une priorité. Le groupe adopte la qualité d'entreprise à mission, en se dotant d'une raison d'être qui guide toutes ses ambitions stratégiques : "Nous prenons soin des Hommes et de leur environnement en contribuant au mieux-grandir, au mieux-vivre et au mieux-vieillir de toutes et tous, dans la diversité de leurs attentes, tout en portant une égale attention à nos collaborateurs et à nos clients."

Contacts presse :

Marina Rezé : 07 63 75 10 59 / marina.reze@ouicare.com

Ninon Chérec : 06 42 67 19 49 / n.cherec@the-arcane.com